



ANNEXE



Client RE/MAX

Propriété vendue ou achetée :

Nom du client : _____

N° de téléphone : _____

N° contrat de courtage : _____ N° promesse d'achat : _____

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le client est représenté dans cette transaction par un agent de RE/MAX participant au programme Tranquilli-T;
 - La propriété vendue ou achetée est une résidence principale unifamiliale, de 5 logements et moins, une résidence secondaire ou un chalet habitable à l'année dont la valeur n'excède pas 2 millions \$;
 - La propriété n'est pas une construction neuve;
 - Le client est une personne physique et non pas une personne morale telle que promoteurs, contracteurs, successions et agit à titre de vendeur ou d'acheteur dans le cadre d'une transaction immobilière;
 - Le propriétaire vendeur est la dernière personne ayant occupé la propriété et celle-ci n'a pas été louée;
 - L'acheteur occupera la propriété dès le contrat notarié et la propriété ne sera pas louée.
-

- Ce client RE/MAX est admissible au programme Tranquilli-T et remplit toutes les conditions stipulées ci-haut. Dès que toutes les conditions prévues à la promesse d'achat auront été réalisées, sauf la signature de l'acte de vente, un certificat sera émis au nom des clients qui leur sera expédié par :

Courrier régulier OU Courriel _____

- Ce client RE/MAX n'est pas admissible au programme Tranquilli-T. Il a été informé de ce fait et des raisons motivant l'inéligibilité.

Signé ce _____^{ème} jour du mois de _____ 2008

Signature agent

Signature client